



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

24 juin

En 1715, la Mère *Jeanne Chevreau* et les Sœurs officières signent le contrat d'établissement de deux Sœurs sur les terres du prieuré de *Villenauxe la petite* (près de Nogent-sur-Seine) pour enseigner les petites filles et soigner les malades. En avril, le Roi Louis XIV avait signé les Lettres patentes autorisant cet établissement.

En 1734, à *Montfermeil*, le Curé, avec l'accord du Bureau des habitants de la paroisse et celui de l'Archevêque de Paris signe avec Mère Pâque Carlier et les trois Sœurs officières, le contrat d'établissement de deux Sœurs pour le service les *pauvres malades et l'école aux petites filles*. Le contrat comporte la liste de toutes les rentes établies pour cette fondation.

En 1736, à *Rome*, Clément XII publie le décret approuvant les *deux miracles* retenus sur les six proposés pour la canonisation de notre bienheureux Père.

Le premier cas de guérison extraordinaire est celui de Sœur Marie-Thérèse de Saint-Basile, bénédictine de Montmirail : elle souffrait d'ulcères putrides, d'hydropisie et d'hémiplégie.

Le second cas est celui de François Richer affligé d'une hernie complète, ancienne et incurable (1).

En 1839, à *Paris*, Mgr de Quélen annonce à ses diocésains que le Pape autorise l'insertion de *Regina sine labe concepta* dans les litanies mariales. L'archevêque de Séville l'a poussé à faire cette demande : le prélat espagnol a été ému par la récente lettre pastorale de Mgr de Quélen : elle était un commentaire de l'*O Marie conçue sans péché* de la Médaille miraculeuse (2).

En 1868, à *Paris*, sur la paroisse Saint-Sulpice, mort de M. *Jean-Baptiste Nozo*, qui fut le treizième Supérieur général de la Mission.

Né à Ablaincourt, dans le diocèse d'Amiens, le 4 janvier 1796, il était entré dans la Compagnie à l'âge de 24 ans. Après avoir enseigné dans les Séminaires de Saint-Flour et de Cahors, il fut appelé à Paris, en 1827, comme Directeur du Séminaire interne. Il fit preuve d'un beau dévouement pendant l'épidémie de choléra en 1830. Supérieur du Séminaire de Châlons, puis Visiteur de France, il fut élu *Supérieur général* par l'Assemblée de 1835.

Les désastreuses affaires financières dans lesquelles il s'engagea et qui l'amènèrent à donner sa démission en 1842, ne doivent pas faire oublier que sous son généralat se place une très belle expansion de la petite Compagnie : la Perse et l'Abyssinie, en 1840, l'Irlande en 1839, s'offrirent aux Fils de saint Vincent. Mis à part l'Espagne et le Portugal où sévissait la persécution religieuse, les œuvres prospéraient partout (3).

En 1938, à *Paris*, mort de M. *Joseph Caussanel*.

Il appartenait à une belle famille chrétienne du diocèse de Rodez, qui de ses neuf enfants, en donna cinq au bon Dieu : un Jésuite, deux Lazaristes et deux Filles de la Charité.

Entré comme prêtre dans la Congrégation, M. Joseph Caussanel travailla dans les grands Séminaires de Saint-Flour, de Sens et d'Angoulême jusqu'en 1903. Après un petit séjour à Buenos-Ayres, il fit un long stage d'aumônier à Clichy, et en 1929, il vint rejoindre à la Maison-Mère son frère aîné, Frédéric, l'impressionnant Doyen d'âge des confrères. A l'époque, c'était un tableau touchant de voir Frédéric, le nonagénaire, aux prises avec celui qu'il appelait «*son petit frère*», Joseph, l'octogénaire. M. Joseph Caussanel fut remarquable, toute sa vie, par la délicate politesse envers les hommes, et par sa solide piété qui fut une des formes de sa politesse envers Dieu (4).

1) *Circulaires*, t. I, pp. 663-664.

2) *Crapez : La vénérable Catherine Labouré*, pp. 126-129.

3) *Circulaires* t. II, p. 462 ; *Annales*, t. 90, pp. 108-134.

4) *Annales*, t. 103, pp. 697-698